

Animateurs référents (12-15 ans / fiche de poste)

Missions du poste :

Dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation relative à l'organisation d'accueil de jeunes et la mise en œuvre d'activités :

• Accueillir et accompagner les jeunes de 12 à 15 ans (voire 17) dans leurs projets

- Développer une démarche « d'aller vers » pour rencontrer les jeunes et leur proposer un espace d'écoute et d'accompagnement.
- Favoriser l'émergence de projets d'animation et d'information à destination des jeunes en s'appuyant sur leurs demandes et en recherchant leur implication.
- Impliquer les jeunes dans la construction des activités et la programmation
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets (méthodologie, recherche de subventions, gestion budgétaire, etc...).
- Accueillir, informer et animer des jeunes et des groupes de jeunes.

• Proposer et conduire des activités dans le cadre du projet éducatif de territoire

- Mettre en œuvre le projet pédagogique du service municipal Jeunesse et contribuer à son développement.
- Elaborer, mettre en œuvre et développer des programmes d'activités et des actions pédagogiques : préparer les temps d'animation, répertorier les matériels et matériaux nécessaires à l'activité, bâtir des séances et supports d'animation.
- Organiser et piloter des activités d'animation et de loisirs (artistiques ou manuelles) dans le cadre du projet éducatif de la collectivité : constituer des groupes, lancer et suivre les activités, respecter le déroulement de la séance, veiller à la bonne utilisation du matériel, réguler les échanges et les comportements, etc.
- Organiser et encadrer les sorties, mini camps et séjours – en cherchant une implication du public.

• Participer à une veille sur les besoins des jeunes sur le territoire et proposer un développement de l'offre

Compétences et expérience requises :

- Formation et qualifications : BPJEPS LTP ou APT (avec UC direction)
PSC1 (Prévention et secours civique de niveau 1)
Permis B
- Compétences techniques : Connaissance de l'environnement et du fonctionnement d'une collectivité territoriale. Connaissance des missions, projets éducatifs, structuration d'un service jeunesse. Bonnes connaissances des différents publics jeunes et des spécificités du public adolescent. Connaissance de la réglementation relative à l'organisation d'accueil des jeunes et à la mise en œuvre d'activités. Polyvalence dans la proposition d'activités variées. Savoir conduire une animation avec des jeunes. Savoir gérer un projet d'activité dans toutes ses composantes, entretenir une dynamique de projet dans un territoire, un quartier ou une structure.

Maîtrise de l'outil informatique et des moyens de communication. Bonne connaissance des règles d'hygiène et alimentaires.

- Compétences relationnelles : Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe. Sens de l'organisation. Capacité d'écoute, d'adaptation aux publics et de gestion des conflits. Faire preuve de pédagogie pour expliquer les règles.

Etre autonome, réactif et savoir organiser son temps de travail. Etre accueillant, disponible, créatif et imaginatif. Sens du service public.

Respect du devoir de réserve et du principe de discrétion professionnelle.

- Cadre statutaire accessible : Catégories : B, C

Filière : Animation. Cadres d'emplois : animateurs territoriaux ; adjoints territoriaux d'animation.

- Conditions et contraintes d'exercice :

- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Peut être amené à travailler le soir et certains week-ends lors d'actions particulières organisées
- Accompagner les jeunes lors de séjours
- Grande disponibilité (congrés hors vacances scolaires)
- Déplacements fréquents

Travail dans des lieux et structures différents.